

L'ordre du jour est le suivant :

1. Élection du secrétaire adjoint en application des dispositions de l'article 40 du règlement intérieur (vote) ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/11/2023 (**pour avis**) ; **Approuvé à l'unanimité**
3. Présentation de la note d'orientations ministérielles 2024 (pour information) ;
4. Intégration des services en charge de la dépense de l'État et de la formation professionnelle au sein de la nouvelle cité administrative d'Amiens (pour avis) ;
5. Installation de la Wifi au sein de la nouvelle cité administrative d'Amiens au bénéfice des personnels de la ddfip (pour information) ;
6. Déclinaison départementale du plan de transition énergétique de la DGFIP (pour information) ;
7. Projet de réaménagement des espaces du site d'Amiens Courbet (pour avis) ;
8. Projet de réaménagement des espaces du service des impôts des entreprises départemental (pour avis) ;
9. Examen des rapports de visites de l'ISST au SGC de Baie de Somme et au SPF-E d'Abbeville (pour information) ;
10. Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;
11. Tableau de suivi des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors du précédent CSAL-FS (pour information) ;
12. Questions diverses (à communiquer, si possible, à l'avance).

Vous pouvez lire notre déclaration liminaire [ICI](#)

#### Élection du secrétaire

en application des dispositions de l'article 40 du règlement intérieur (vote)

En accord avec les autres syndicats, il a été convenu d'un secrétariat renouvelé pendant le temps du mandat restant à courir. Il est convenu que Solidaires Finances Publiques assurerait cette fonction pour une durée de 9 mois puis viendront le tour de la CGT, de la CFDT et de FO.

Jean-Stéphane Herpin, élu Solidaire Finances Publiques 80 est donc élu à l'unanimité.

**La CGT Finances Publiques** lui adresse ses félicitations.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28/11/2023 (pour avis)

Adopté à l'unanimité

Présentation de la note d'orientations ministérielles 2024 (pour information)

Retrouvez la note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et conditions de travail 2024 sur Alyze ou cliquer sur ce lien : [note d'orientations ministérielles 2024](#)

La note d'orientations ministérielles 2024 s'organise autour de 6 axes :

1. Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves

2. Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prev'Action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie
3. Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail.
4. Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière.
5. Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information.
6. Maîtriser le risque amiante.

La note prévoit notamment la passation d'un marché national d'intervention de psychologues permettant d'apporter rapidement un soutien psychologique aux agents victimes ou témoins d'un événement grave en complémentarité avec l'intervention d'une équipe associant la médecine de prévention et le service social.

**La CGT Finances Publiques de la Somme** a indiqué que la Formation Spécialisée finançait chaque année des consultations à l'attention des agents et a souligné qu'il pourrait être préjudiciable pour eux qu'ils ne bénéficient plus de ces consultations en raison de l'existence d'un marché public qui pourrait, en plus, s'avérer plus coûteux et moins accessible.

L'animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) a indiqué ne pas détenir d'informations à ce sujet et précisé que l'on saura si le marché public de consultation de psychologues remet en cause la prise en charge de consultations de psychologues par la formation spécialisée à l'occasion du renouvellement de la convention avec celle-ci.

Pour rappel, un service de consultation en psychologie gratuit est à votre disposition à la délégation si vous avez besoin d'écoute et de soutien. Une psychologue vous accueille en toute confidentialité.

Le service s'adresse uniquement à tous les personnels actifs de la DDFIP, en difficulté dans le cadre du travail ou de la vie personnelle.

Pour prendre un rendez-vous ou avoir plus de renseignements, envoyez un mail à [pointecoutepsychologue80@gmail.com](mailto:pointecoutepsychologue80@gmail.com)

**La CGT Finances Publiques de la Somme** a également indiqué que le budget pourrait ne pas tenir compte de l'inflation puisque la note mentionne une reconduite de la dotation 2024.

L'APMP a précisé que le budget était en hausse de 1 % et qu'il pourrait fournir plus de précision lors de la réunion du groupe de travail sur le budget.

Intégration des services en charge de la dépense de l'État  
et de la formation professionnelle  
au sein de la nouvelle cité administrative d'Amiens (pour avis) ;

Compte tenu du nombre de questions restant en suspend, mais également du fait que la direction n'avait pas daigné inviter les organisations syndicales à visiter la future Cité Administrative, Cité pourtant livrée en janvier dernier, **la CGT Finances Publiques de la Somme** a indiqué qu'elle n'était pas en mesure d'émettre un avis.

Devant l'opposition des organisations syndicales, la direction a décidé de reporter sa demande d'avis aux organisations syndicales pour leur permettre de visiter la Cité Administrative. La formation spécialisée se réunira donc une nouvelle fois le 20 mars 2024.

La direction a confirmé que les parkings réservés par l'administration ne seraient pas à la charge des agents mais bien à celle de l'administration.

**Installation de la Wifi au sein de la nouvelle cité administrative d'Amiens au bénéfice des personnels de la ddfip (pour information) ;**

Les services de la division des opérations comptables de l'État installés à Vidame, le service de la formation professionnelle et l'antenne d'Amiens du centre interrégional de formation vont s'installer en juin 2024 dans les bureaux de la nouvelle cité administrative d'État d'Amiens.

L'antenne du centre interrégional de formation disposera de sept salles de formations au rez-de-chaussée du bâtiment, qui seront couvertes par quatre bornes WIFI. Cette installation apportera de la souplesse aux formateurs et stagiaires présents dans ces salles et supprimera les problèmes de connectique réseau.

En ce qui concerne les services de la DOCE, installés au 5ème et 6ème étage, cette implantation de bornes WIFI ne concerne que le 5ème étage. Elle apportera également de la souplesse dans l'accueil des utilisateurs des salles de réunion et aux agents nomades dotés d'ordinateurs portables et susceptibles de s'y installer de manière ponctuelle.



**Déclinaison départementale du plan de transition énergétique de la DGFIP (pour information) ;**

Le plan de transition énergétique se découpe en 5 axes comprenant des actions déclinées en mesure concrètes.

1. pilotage et gouvernance de la démarche ;
2. animation et sensibilisation de tous les agents du réseau ;
3. réduction de l'empreinte carbone des déplacements ;
4. réduction de la consommation énergétique des bâtiments ;
5. une politique d'achats plus responsables et une meilleure gestion des déchets

La direction a rappelé la participation essentielle des agents à participer aux efforts écologiques. Elle a indiqué que des progrès restaient à faire en matière de déplacements professionnels et domicile-travail.

Elle a rappelé que trois plan de mobilité étaient en cours de réalisation par un cabinet extérieur pour les sites de Rollin, Montdidier et Abbeville.

La Direction a indiqué qu'elle avait loué 5 places de parking pour les agents de Courbet qui en aurait besoin. Un recensement est en cours auprès des agents du site.

La **CGT Finances Publiques 80** souligne que la direction est responsable de la suppression de services augmentant la distance des trajets domicile-Travail

Pour la **CGT Finances Publiques 80**, c'est à l'administration de montrer l'exemple en fournissant aux agents les moyens de se déplacer en respectant l'environnement en prenant en considération les impératifs de vie quotidienne de chaque agent.

## Projet de réaménagement des espaces du site d'Amiens Courbet (pour avis)

Le regroupement en 2015 des services de direction sur le site de la rue de l'Amiral Courbet, puis l'arrivée de la division du Domaine en 2018, couplés à des évolutions plus récentes des missions et des moyens alloués pour leur accomplissement (ex : fin des activités du SAR) a conduit la direction à s'interroger sur d'éventuels besoins de réaménagement concernant l'installation actuelle des services, nécessitant une action rapide en ce début d'année 2024.

Aussi, courant 2023, la division en charge des affaires immobilières a pris l'attache des responsables de division et missions rattachées afin d'identifier ces besoins.

En préambule, il convient de souligner que certaines évolutions ont été opérées récemment, dont il faut tenir compte :

- installation de la responsable de la DOCE et de son adjointe au 1er étage du bâtiment Courbet ;
- transformation de l'ancien bureau de la responsable de la DOCE et de son adjointe en salle de co-working et réunion ;
- installation de l'animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) au sein de la division BIL ;
- installation de la correspondante sociale au sein de la division RH.

### Les réinstallations proposées se séquent comme suit :

1. Installation d'une section syndicale locale dans l'ancien bureau de la correspondante sociale et d'une autre dans l'ancien bureau de l'animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) ;
2. Réunion des 2 locaux syndicaux ainsi libérés et installation dans cet espace réuni de la salle des conseillers aux décideurs locaux (CDL) ;
3. Installation dans la salle CDL actuelle des 4 inspecteurs du service pilotage du réseau de la division du secteur public local (DSPL), libérant les locaux de l'ancien SAR et un grand bureau dans la DSPL ;
4. Déplacement de l'adjointe à la DSPL dans le bureau ainsi libéré, avec installation d'une table de réunion ;
5. Installation de l'autorité de certification dans les locaux ex-SAR : 4 agents dans le plateau et la responsable dans le bureau contigu.

Pour la réalisation de ces réinstallations, le déménagement des locaux syndicaux de Solidaires Finances Publiques et Force Ouvrière est nécessaire. Après discussions entre elles, il est convenu que FO emménage dans l'ancien bureau de la correspondante sociale et Solidaires dans l'ancien bureau de l'animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) ;

**La CGT Finances Publiques de la Somme a décidé de s'abstenir de donner un avis : comme d'habitude, les agents n'ont pas été consultés pour donner leurs avis sur ces aménagements ; seuls les responsables de division.**

L'ensemble des OS s'est abstenu de manière unanime.

## Projet de réaménagement des espaces du service des impôts des entreprises départemental (pour avis)

Le projet de réinstallation du SIE se structurerait autour des étapes suivantes.

**Dans la première étape – 2024, les opérations suivantes sont à mener :**

- L'externalisation de l'archivage des dossiers papier, actuellement répartis sur 4 sites (Rollin, Abbeville, Vidame pour les dossiers des anciens SIE de Montdidier et de Péronne). Ces dossiers ne sont plus consultés par les agents du SIED.

Le volume est à préciser, mais le coût est de 5 € par mètre linéaire, pour les opérations de conditionnement et d'export, et de 2 € annuel le mètre pour le stockage. Ce stockage n'empêche pas la consultation ponctuelle puisqu'un système payant de demande de document existe.

- La libération des espaces encore encombrés par les anciens rayonnages du SPF Amiens 2, ainsi que l'évacuation, après optimisation, des armoires inutiles.

- Le remplacement du mobilier de bureau et du mobilier dédié à la pause café. Certains mobiliers récents pourront être réemployés, sous réserve d'être en harmonie avec le nouveau mobilier projeté.

Le recensement précis permettra de fixer le budget.

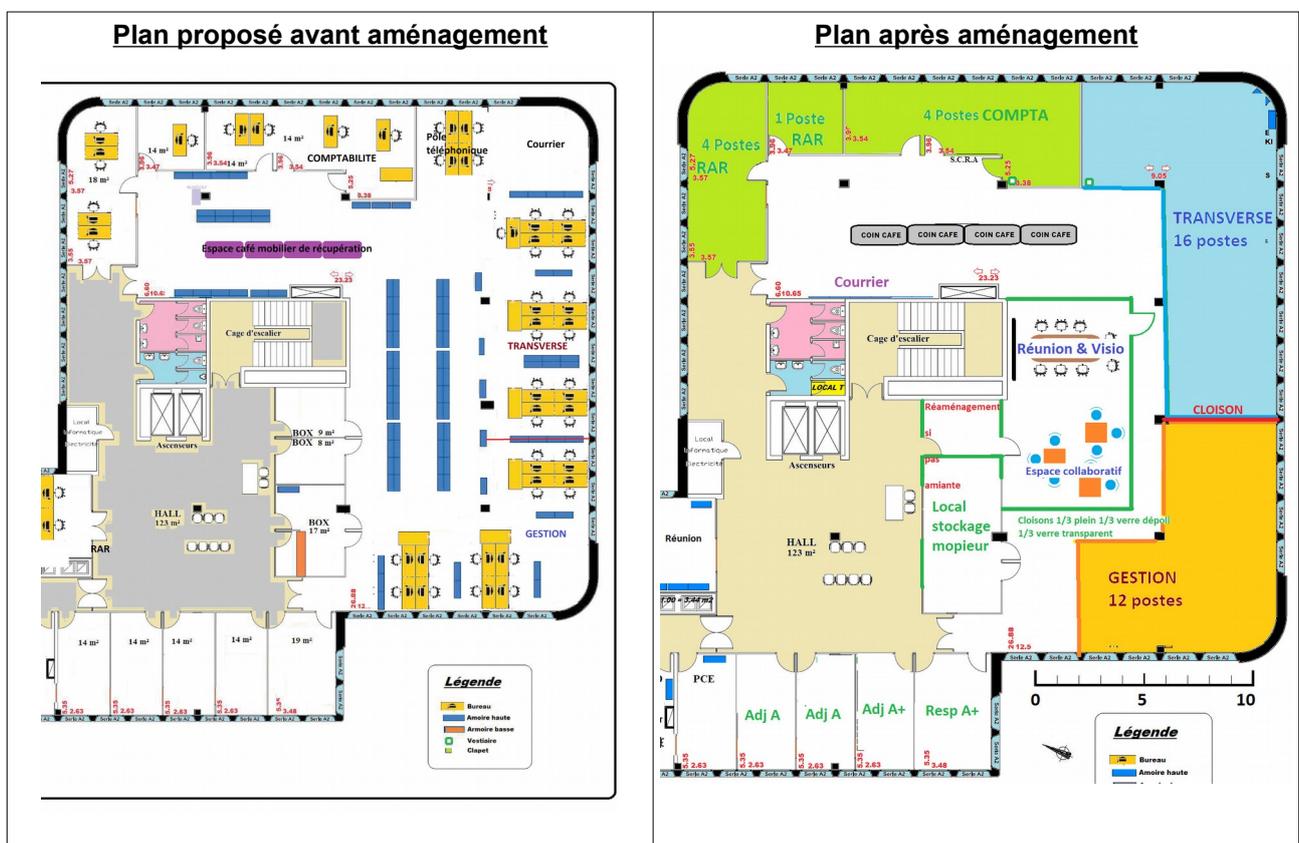
- Le remplacement du mobilier s'accompagne d'un réagencement léger des espaces et des travaux électriques induits (déplacement de perches). Le coût va de 0 € en cas de simple déplacement à 5 000 € si de nombreuses perches doivent être recâblées.

**Dans la seconde étape – 2024 ou 2025, il est proposé de mener les opérations suivantes :**

- La = ledification > des espaces, comportant la pose de dalles avec variateurs, et la redéfinition de la sectorisation. Le positionnement de cette opération dépendra des ressources budgétaires qui seront disponibles, soit au BOP 156 (DGF de la ddfip de la Somme), soit au BOP 348. A cet égard, la = ledification > de Rollin a été proposée à l'AAP

transition écologique et a été acceptée par la direction de l'immobilier de l'État.

- L'espace central libéré permettrait l'installation d'une bulle isolée phoniquement, dotée d'un espace collaboratif et d'un dispositif de webconférence.



**La CGT Finances Publiques de la Somme** a présenté à la direction la pétition signée par 25 agents du SIE s'opposant au projet notamment à cause de la création d'une salle de réunion et visio qui imputerait alors l'espace dédié au service et ce alors même que deux salles de réunion existent déjà dans sur le site.

**La CGT Finances Publiques de la Somme** les félicite pour cette action

En réponse, la direction a reconnu que ce projet ne faisait pas l'unanimité mais a souligné la nécessité pour le SIE de disposer d'espace collaboratif.

**La CGT Finances Publiques de la Somme** a rétorqué que les agents du SIE étaient tout à fait en capacité de se concerter sans cette salle : pour preuve, ils ont réalisé cette pétition une dizaine de jours après la présentation du projet en réunion de service.

**La CGT Finances Publiques de la Somme** a proposé qu'un groupe de réflexion composé d'agents du SIE puissent travailler sur l'appropriation et l'aménagement de leur espace de travail.

Sourde à cette proposition, la direction, pour ne pas perdre la face, a proposé de soumettre la première partie du projet pour avis et d'abandonner la deuxième partie.

**En cohérence, la CGT Finances Publiques de la Somme fut la seule organisation syndicale à voter CONTRE.**

**Pour la CGT Finances Publiques**, il aurait été opportun d'obtenir un vote CONTRE unanime et de proposer la création d'un groupe de travail immobiliser réunissant agents, membres de la formation spécialisée, médecin de prévention et inspecteur santé sécurité au travail.

Les autres organisations syndicales en ont décidé autrement puisque la première partie du projet a été adoptée à la majorité de trois voix :

- Solidaires (2 voix) et l'alliance CFDT-CFTC (1 voix) ont voté POUR.
- FO s'est abtenue (5 voix)
- la CGT a voté CONTRE (2 voix).

L'adoption de cette première partie de projet est un frein indéniable à l'imagination des agents qui ne pourront que se sentir empêchés pour le nouveau mobilier quant à l'aménagement de leurs espaces de travail.

**La CGT Finances Publiques de la Somme** dénonce les méthodes de non-concertation de la direction dans les projets d'aménagements des espaces de travail : ainsi, elle établit ses projets sans organiser de Groupe de Travail réunissant agents, représentants du personnel, médecin de prévention et inspecteur santé sécurité au travail. Elle a procédé ainsi pour le nouvel accueil d'ABBEVILLE , l'installation des agents dans les nouveaux locaux de Montdidier, le nouvel aménagement de la salle des hortillons à Courbet et elle continue !!!

**Pour la CGT Finances Publiques de la Somme**, il est temps de STOPPER la direction dans la poursuite de son mépris des agents, des représentants de la formation spécialisée et des acteurs de la prévention !

**Examen des rapports de visites de l'ISST au SGC de Baie de Somme  
et au SPF-E d'Abbeville (pour information);**

1. Rapport de l'ISST au SGC de Baie de Somme :

Extraits :

« Suite à des interrogations de certains agents sur l'évacuation du bâtiment et le nombre réglementaire de sorties, je me suis rendu dans les locaux du SGC de la baie de Somme le jour de la réalisation d'un exercice d'évacuation. L'exercice s'est parfaitement déroulé. L'alarme est audible en tout point du bâtiment. Les dispositifs lumineux dans les sanitaires ont fonctionné. Tous les agents ont évacué et ont rejoint le point de rassemblement dans un temps très bref (1' environ). »

Il a également expliqué que le nombre de dégagements était suffisant.

Il a transmis les recommandations suivantes :

- Le fonctionnement de la VMC semble très faible. Nous avons signalé directement ce point au service technique de la mairie qui va prendre en charge le sujet
- Dans les bureaux collectifs du 1er et du 2ème étage, le niveau d'éclairage est très fort. Je vous recommande de faire débrancher un luminaire sur deux.
- Des petites lucarnes sont présentes sur les paliers des escaliers. Elles ne sont pas isolées et dégradent l'ambiance thermique du bâtiment. Je vous recommande d'isoler ces lucarnes en y faisant poser un joint. De même dans le bureau du chef de poste, les deux trappes d'aération naturelle peuvent être bouchées pour limiter les courants d'air. Du fait de l'existence de fenêtres équipées d'aérateurs, ces trappes ne sont pas nécessaires.
- Il convient de supprimer la marche isolée côté sortie de secours. Elle représente un risque de chute et rend l'évacuation difficile de la personne en fauteuil.

Concernant les suites données à ces recommandations, la direction a indiqué avoir contacté les services techniques pour mettre en place un calendrier d'intervention. S'agissant de l'éclairage des bureaux collectifs situés à l'étage, les agents auraient émis le souhait de disposer plutôt de lampes individuelles.

**Pour la CGT Finances Publiques de la Somme, il importe de suivre la réalisation de ces travaux pour s'assurer que l'ensemble des agents aient de meilleures conditions de travail.**

2. Rapport de l'ISST au SPF-E d'ABBEVILLE

Après avoir souligné les problèmes d'entretien des abords du centre des Finances Publiques d'Abbeville, l'ISST, a formulé les propositions suivantes concernant le SPF-E :

Propositions pouvant être mises en place rapidement :

- Fourniture de plans de travail rectangulaires pour le pôle enregistrement-accueil
- Élagage des arbres devant les fenêtres du pôle publicité foncière
- Suppression des films opaques sur les vitres du bureau d'un des cadres A du service

Il a surtout proposé la mise en œuvre d'un groupe de travail immobilier composé :

- De représentants des agents et des chefs de service du SPF-E
- De représentants des membres de la formation spécialisée
- De la division – immobilier - et de l'assistant de prévention
- Du médecin du travail et de moi-même

Ce Groupe de travail travaillerait ainsi sur trois aspects :

- Une délimitation des espaces de travail des trois pôles du service avec un cloisonnement partiel qui réduirait sensiblement le niveau sonore, ainsi que le traitement acoustique des bureaux de l'encadrement
- Au minimum, une modification de la sectorisation de l'éclairage. Le remplacement par un éclairage à leds est souhaitable
- Le remplacement du mobilier (et la fourniture d'équipements ergonomiques tels que des bras supports écrans) pour optimiser l'espace et améliorer la posture de travail des agents ainsi que tout autre point souhaité par l'encadrement.

Après une présentation de ce rapport par l'APMP, la direction a ajouté qu'elle souhaiterait que des agents de ce service puisse voir les nouveaux aménagements du SAPF d'Amiens et demander aux organisations de formuler leurs observations sur ce rapport.

**Devant le silence de la direction quant à la proposition de groupe de travail immobilier contenu dans ledit rapport, la CGT Finances Publiques de la Somme a sollicité de la direction une réponse à cette proposition. Peu encline à donner une réponse claire à cette proposition (et conformément aux méthodes de non-concertation utilisées), la direction a botté en touche en renvoyant sa décision après le dialogue de performance avec le chef de service.**

**La CGT Finances Publiques de la Somme a demandé à la direction de bien vouloir revenir vers les organisations syndicales pour lui faire part de sa décision. En tout état de cause, la CGT Finances Publiques de la Somme ne manquera pas de réinterroger la direction lors de la prochaine formation spécialisée le 20 mars prochain.**

Examen des registres SST, accidents de service  
et fiches de signalement (pour information) ;

Site de Rollin :

Deux fiches de signalement ont été rédigées faisant état d'incidents possibles suite à la manipulation et à la découpe d'une plaque susceptible de contenir de l'amiante.

Des analyses ont été ordonnées et seront disponibles sous trois semaines.

Il a été procédé à la condamnation de l'accès au lieu de découpe et de manipulation de la plaque en attendant les résultats.

Un nouveau point de situation sera fait lors de la Formation Spécialisée du 20 mars prochain.

**Tableau de suivi des suites données  
aux questions traitées et aux avis émis lors du précédent CSAL-FS (pour information)**

Date FS	Sujet	Suite donnée	
		Date	Réponse
28/11/23	Communication personnalisée du DUERP- PAP	26/01/24	La communication personnalisée a été réalisée le 26/01/2024 Auprès des chefs de services
28/11/23	Installation de la borne WIFI et réparation de la connexion Filaire dans la salle syndicale sur le site d'Amiens Rollin	26/01/24	Concernant la connexion filaire, la réparation est en cours. La demande de borne WIFI dans la salle syndicale du site d'Amiens Rollin Est en cours d'étude pour la DISI.
28/11/23	SGC de Doullens et SGC d'Albert : Commande de parasols pour les aménagements extérieurs	26/01/24	L'achat des parasols est programmé au printemps 2024
28/11/23	SGC Albert : finalisation du faux plafond, retrait de la baignoire Et réparation de la fuite d'eau.	26/01/24	Concernant la finalisation du faux plafond, l'entreprise a été relancée plusieurs fois Mais elle ne répond pas à nos sollicitations. Le retrait de la baignoire sera réalisé à l'occasion travaux de déplacement De la banque d'accueil et du rafraîchissement du coin repas (contrôle de présence d'amiante en cours – en attente des résultats. La fuite d'eau, qui concernait une chasse d'eau, a été réparée
28/11/23	Commande et approvisionnement en gilet pare-balles Pour les agents du GIR (plan national de sécurisation des missions)	26/01/24	Relance du bureau SPIB compétent sur le sujet.

**Questions diverses.**

1/ Lors de la Formation Spécialisée du 28 septembre dernier, à l'occasion des réflexions sur les suites à donner aux fiches de signalement et l'application de l'article 40 du code de procédure pénale (qui prévoit l'obligation, pour un fonctionnaire de dénoncer tout crime ou délit dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions), **la CGT Finances Publiques 80** avait interrogé la direction afin de savoir si une dénonciation des faits antérieures au mois de juin 2023 était envisagée puisque le délai de prescription en matière de délit est de 6 ans. Une telle dénonciation permettant de porter à la connaissance du procureur ces faits afin qu'il puisse les prendre en considération notamment en cas de réitération. »

**Constatant le silence de la direction, la CGT Finances Publiques de la Somme a réitéré sa question.**

2/ Services supradépartementaux et faits mettant en danger les agents d'un autre département – Quelle direction réalise la dénonciation au Procureur ? (Article 40 alinéa 2 CPP)

La CGT Finances Publiques de la Somme a interrogé la direction sur le point savoir quelle direction avait pour mission de dénoncer des faits au Procureur de la République en cas de connaissance de faits susceptibles de se dérouler dans un autre département.

Exemple : Un centre de contact basé dans un département reçoit l'appel d'un contribuable domicilié dans un autre département. Des menaces sont proférées à l'encontre des agents des Finances Publiques voire d'un centre des Finances publiques situés à proximité du lieu de domicile dudit contribuable.

Si les deux directions sont parfaitement en mesure de s'alerter entre service, la question se pose de savoir quelle direction doit dénoncer les faits au procureur de la République.

La direction a pris note de la question.

**Pour la CGT Finances Publiques, il importe que ces questions de sécurité soient réglées afin qu'aucune information n'échappe à l'autorité judiciaire, seule habilitée à donner des réponses pénales**

### 3/ Anonymisation des procédures :

Déjà posée en CSAL le 23 janvier dernier et compte tenu du départ du directeur du Pôle Métier et Expertise, **la CGT Finances Publiques** a réinterrogé la direction sur l'anonymisation des procédures de contrôle fiscal et de recouvrement suite à ces procédures.

En effet, il semble qu'il y ait une divergence d'interprétations entre la note nationale et son application locale :

Au plan local, la direction considère que c'est l'agent qui est anonymisé et non le service auquel il appartient. Or, la note nationale du 18 décembre 2020 n°2020/08/2936 précise, concernant l'identification de l'agent dans les pièces de procédure, que seules doivent y figurer :

- Le numéro d'immatriculation qui lui a été attribué pour les besoins de cette procédure ;
- Sa qualité d'agent des finances publiques (sans préciser son grade) ;
- l'identité de la direction à laquelle il appartient.

En l'absence de mention du service, il n'aurait donc pas à être précisé et serait ainsi anonyme

La direction a indiqué que la question était toujours en cours de traitement.

**Pour la CGT Finances Publiques de la Somme, il importe que cette question touchant à la sécurité des agents soient tranchée dans les plus brefs délais.**

#### Les élus CGT

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas Plouard (Titulaire)

Sylvie Dekerpel (Suppléante).

Manuela Goujjane (Suppléante)



[Alors n'attendez plus, Syndiquez-vous !](#)